Colloque
« Climat, santé, inégalités : quelles solutions ? »

Jeudi 18 juin et vendredi 19 juin 2015

La première journée de ce colloque vise à dresser un état des connaissances et à tracer des perspectives de recherche sur les liens entre environnement, inégalités et santé. La pertinence du recours à de nouveaux indicateurs de mesure de la richesse sera particulièrement examinée.

Les interventions seront principalement issues de deux numéros de nos revues, éditées l'une par le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes et l'autre par le ministère de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique :

« L'environnement, avec ou contre les inégalités sociales ? »

Collection Responsabilité et Environnement des *Annales des Mines*

Numéro 79 de juillet 2015 coordonné par Dominique Dron et André-Jean Guérin

« Enjeux environnementaux, protection sociale et inégalités sociales »

Revue française des affaires sociales

Numéro 2015-1&2 de janvier-juin 2015

coordonné par Floran Augagneur et Jeanne Fagnani

Pourquoi la recherche doit-elle progresser sur les liens entre santé et environnement ?

Du 30 novembre au 11 décembre prochains, la France accueillera la 21ème conférence climat (COP21). Après un long cycle de négociations, un nouvel accord international devra permettre de limiter le réchauffement climatique à 2 °C à la fin de ce siècle. Les prévisions, comme celles du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) estiment que nous nous dirigeons actuellement vers un réchauffement global de 4 °C.

Or nous savons que le changement climatique a des conséquences directes sur la santé des populations et la cohésion sociale. Les vagues de chaleur extrême, la montée du niveau de la mer, la chute des stocks alimentaires frappent en priorité les pays pauvres. De plus, à l'intérieur d'un même État, ce sont les groupes sociaux les plus vulnérables qui souffrent le plus des dommages environnementaux.

C'est dans ce contexte de prise de conscience croissante des effets de la crise écologique sur la santé, et plus généralement sur le développement humain que la ***Revue française des affaires sociales*** **et les** ***Annales des Mines*** **ont décidé de publier un dossier sur le thème de l'environnement et des inégalités**.

Sommaire du dossier du numéro 2015-1&2

de la *Revue française des affaires sociales*

« Enjeux environnementaux, protection sociale

et inégalités sociales »

Ce dossier est composé de huit articles et de cinq « points de vue ». Cinq des huit articles explorent, sous différents angles, les concepts de « justice environnementale» et de « justice globale ». Un sixième engage une réflexion sur l'État-providence en passant en revue les obstacles (principalement le problème des données) au développement d'une social-écologie. Les deux derniers articles, centrés sur la France, ont une approche plus empirique. L'un examine les liens et contradictions entre l'impératif écologique et le traitement des inégalités sociales dans le domaine du « droit à l'eau ». L'autre étudie les effets néfastes pour la santé du pesticide chlordécone, utilisé dans les bananeraies en Guadeloupe et en Martinique de 1972 à 1993.

Les cinq « points de vue » comprennent trois entretiens, menés l'un avec Nicolas Hulot, président fondateur de la Fondation Nicolas Hulot, (envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète), le deuxième avec l'économiste catalan Joan Martínez Alier et le troisième avec le philosophe français Fabrice Flipo. Deux contributions, complètent ce dossier. La première contribution, de Renee Cho, blogueuse américaine, dresse un bilan des avantages et inconvénients de la fracturation hydraulique (technologie permettant d'extraire des hydrocarbures de la roche). La seconde, de Franck von Lennep, directeur de la DREES, insiste sur la nécessité d'intégrer le bien-être et les inégalités inter et intragénérationnelles à la réflexion sur la transition vers une économie soutenable.

PRÉSENTATION DU DOSSIER
Floran Augagneur et Jeanne Fagnani

L'affaire de tous. Libéralisme et théories de la justice sociale et écologique
Cécile Renouard

Moins d'inégalités pour un monde vivable
Marie Duru-Bellat

La justice et les inégalités environnementales : concepts, méthodes et traduction politique aux États-Unis et en Europe
Zoé Lejeune

Inégalités intra et intergénérationnelles à l'aune des préoccupations environnementales
Valérie Deldrève et Jacqueline Candau

Les inégalités sociales d'environnement vues par l'économie
Philippe Roman

La social-écologie : une perspective théorique et empirique
Éloi Laurent

La figure du consommateur écoresponsable du bénéficiaire du droit à l'eau : l'impératif écologique confronté aux droits humains fondamentaux en France
Marie Tsanga Tabi

De l'usage du chlordécone en Martinique et en Guadeloupe : l'égalité en question
Malcom Ferdinand

[POINT DE VUE] **La fracturation hydraulique aux États-Unis**
Renee Cho

[POINT DE VUE] **Le climat est un facteur d'injustice sociale**
Nicolas Hulot

[POINT DE VUE] **Pour une prospérité sans croissance**
Joan Martínez Alier

[POINT DE VUE] **La recherche est très en retard sur l'actualité internationale environnementale**
Fabrice Flipo

[POINT DE VUE] **La question environnementale est une question sociale**
Franck von Lennep

Ces articles sont en vente sur le portail Cairn à l'adresse suivante :
http://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1.htm

Résumés des articles du dossier

de la *Revue française des affaires sociales*

L'affaire de tous. Libéralisme et théories de la justice sociale et écologique

Everyone's business : Liberalism and theories of social and ecological justice

Cécile Renouard

https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-13.htm

RÉSUMÉ

Le présent article cherche à déterminer si et comment les principes qui sous-tendent les théories de la justice fournissent des critères (adéquats) pour répondre aux enjeux éthiques actuels liés aux mutations écologiques. Les théories de la justice sociale ont été largement élaborées de façon anthropocentrée et à court terme, à propos du partage des « biens premiers » dans le cadre d'un territoire donné. Avec la globalisation économique et financière et la mise en cause de la souveraineté des États-nations, les penseurs de la justice sociale ont été amenés à réfléchir en termes de justice globale. En effet, les enjeux écologiques de long terme demandent à être intégrés dans une réflexion politique concernant la réforme des institutions afin de considérer, au sein des différentes communautés politiques, les conditions d'une prise en compte d'intérêts qui débordent les intérêts nationaux. L'auteure établit, tout d'abord, une classification des théories de la justice sociale et écologique élaborées dans le cadre des démocraties libérales puis elle invite, dans un deuxième temps, à renforcer l'analyse du poids des acteurs non étatiques, en particulier des entreprises multinationales, au regard des conditions (ou des obstacles) d'un développement soutenable.

ABSTRACT

This article addresses the question of knowing if and how the principles that underlie theories of justice provide (adequate) criteria to respond to current ethical challenges relating to ecological changes. Theories of social justice were largely drawn up on an anthropo-centric basis and on a short-term basis, concerning the share-out of "essential goods" within a given territory. With economic and financial globalisation and with the sovereignty of nation states being called into question, social-justice thinkers have been led to think in terms of global justice. Long-term ecological challenges need to be incorporated into a political process of considering reforms to institutions so that, within various political communities, consideration can be given to taking account of interests that go beyond national interests. To begin with, the author sets out a classification of theories of social and ecological justice drawn up in liberal democracies. She goes on to invite a strengthening of the weight of non-state actors, multinational businesses in particular, in view of the conditions (or obstacles) relating to sustainable development.

Moins d'inégalités pour un monde vivable

Less inequality for a liveable world

Marie Duru-Bellat

https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-33.htm

RÉSUMÉ

Alors que des analyses de plus en plus nombreuses explorent les incidences sociales des périls environnementaux, ce texte entend positionner les inégalités sociales non plus (seulement) en aval – comme une conséquence –, mais en amont : il explore dans quelle mesure les inégalités sociales, au-delà des questions de justice qu'elles soulèvent, accroissent en elles-mêmes les problèmes environnementaux. Cette perspective vient compléter l'argumentation pour une lutte contre les inégalités mondiales, en allant au-delà des seules justifications éthiques, toujours discutables. Après avoir synthétisé brièvement les débats philosophiques autour des inégalités mondiales, le texte balaie les travaux qui explorent les effets macrosociologiques, économiques et écologiques de ces dernières. Il s'en dégage que tout faire pour les réduire converge de fait avec les intérêts bien compris non seulement des habitants des pays les plus riches mais de tous ceux de la planète. Cette approche conduit à conclure que seule une justice globale est à même de contrecarrer les urgences écologiques de l'heure.

ABSTRACT

Whereas ever-increasing numbers of analyses explore the social implications of environmental dangers, this texts aims at putting social inequality not just downstream, as a consequence, but upstream : it explores the extent to which social inequality, over and above the questions of justice that it raises, itself increases environmental problems. That perspective adds to the argument for a fight against world inequality, by going beyond just ethical justifications, which are always open to question. After having given a brief overview of the philosophical debates around world inequality, the text scans the studies that explore the macro-sociological, economic, and ecological effects of the latter. The impression is that everything that needs to be done to reduce that world inequality converges with the well-understood interests, not only of the inhabitants of the richest countries, but of all the inhabitants of the planet. That approach leads to the conclusion that only global justice is able to counteract the ecological emergencies of the moment.

La justice et les inégalités environnementales : concepts, méthodes et traduction politique aux États-Unis et en Europe

Justice and environmental inequality: concepts, methods, and political translation in the USA and Europe

Zoé Lejeune

https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-51.htm

RÉSUMÉ

Dans cet article, nous centrons notre réflexion sur la notion de justice environnementale, depuis son émergence en tant que champ d'investigation scientifique et d'activisme environnemental et social aux États-Unis dans les années 1980. Son intégration progressive au sein de politiques publiques environnementales ainsi que les résultats de cette mise à l'agenda public seront ensuite esquissés pour en montrer les évolutions et les limites. Ensuite, nous analysons son émergence dans le contexte européen pour montrer la plus-value que la justice environnementale peut apporter à la compréhension des rapports entre environnement et justice sociale. Les enjeux pour le contexte européen, en termes de recherche mais aussi de politiques publiques, sont abordés afin de mettre en lumière les apports potentiels de ce courant de recherche foisonnant aux États-Unis pour la réflexion sur le cumul d'inégalités socio-économiques et environnementales en Europe.

ABSTRACT

In this article, we focus on the notion of environmental justice since its emergence as a field of scientific research and environmental activism in the USA in the 1980s. Its gradual incorporation into environmental public policy and the results of adding it to the public agenda are sketched out to show their development and limits. Thereafter, we analyze its emergence in the European context to show the added value that environmental justice can bring to understanding relationships between the environment and social justice. The challenges for the European context, in terms of research and of public policies, are covered in order to shed light on the potential contributions of that research trend (which is becoming common in the USA) for considering cumulative socio-economic and environmental inequality in Europe.

Inégalités intra et intergénérationnelles à l'aune des préoccupations environnementales

Intra and intergenerational inequality measured by environmental concerns

Valérie Deldrève et Jacqueline Candau

https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-79.htm

RÉSUMÉ

La qualité de l'environnement est progressivement devenue un élément de discrimination au sein des populations et un bien qu'il convient de préserver à long terme dans l'intérêt de l'humanité. L'analyse de mouvements sociaux et courants scientifiques ainsi que plusieurs travaux relatifs aux inégalités environnementales révèlent que cette préservation au bénéfice des générations présentes et futures s'articule difficilement à la lutte contre les inégalités sociales et environnementales. Elle tend même à les renforcer. Afin de comprendre cette difficulté, les auteurs, en prolongeant la réflexion de Pierre Rosanvallon, s'interrogent sur les liens de solidarité où le sentiment d'égalité est ravivé. Ils montrent alors que face aux enjeux environnementaux, la « communauté de destin », élargie aux générations futures et passées, est remise en cause, car distincte de « communautés d'épreuve » plurielles et constituées de collectifs socialement et écologiquement structurés.

ABSTRACT

The quality of the environment has gradually become a matter for discrimination within populations, and an asset that it is important to preserve for the long term in the interests of humanity. The analysis of social movements and scientific trends, as well as several works relating to environmental inequality, reveal that such preservation for the benefit of present and future generations is difficult to link to the fight against social and environmental inequality ; indeed, it tends to reinforce that inequality. In order to better understand that difficulty, the authors, by adding to the thoughts of P. Rosanvallon, wonder about the links of solidarity where the sentiment of equality has been revived. They go on to show that in the face of environmental challenges, the "community of destiny", widened to include past and future generations, is called into question, because it is distinct from "communities of testing", which are plural in nature and made up of collectives that are socially and ecologically structured.

Les inégalités sociales d'environnement vues par l'économie

Environmental social inequalities as seen by economics

Philippe Roman

https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-125.htm

RÉSUMÉ

Bien que l'allocation et la distribution des ressources rares soient les objets traditionnels de l'analyse économique, ressources naturelles et environnement ont longtemps été négligés en raison de leur nature souvent non marchande. En outre, l'horizon normatif de l'économie étant généralement l'efficacité, la question de la répartition des ressources naturelles et de la qualité environnementale peine encore à trouver sa place. L'économie de l'environnement et des ressources naturelles, qui s'intéresse aux problèmes de pollution et à l'exploitation optimale des ressources, raisonne dans un cadre qui permet difficilement de penser les inégalités d'environnement pour elles-mêmes. Mais les enjeux de justice font trop souvent irruption dans les débats environnementaux pour n'être pas traités, et les économistes en sont de plus en plus conscients. De son côté, le courant de l'économie écologique porte un intérêt particulier à la justice sociale dans le cadre de limites écologiques du développement. De nombreux travaux en relevant interrogent les disparités socio-économiques dans la relation à l'environnement. La question de la justice environnementale et des conflits socio-environnementaux y a d'ailleurs une place importante. Nous proposons dans cet article un tour d'horizon critique et non exhaustif des apports de l'économie à l'étude des inégalités sociales d'environnement.

ABSTRACT

Although the allocation and distribution of scarce resources are traditional subjects for economic analysis, natural resources and the environment have long been neglected because they are often not mercantile in nature. Moreover, the normative aim of economics is efficiency, in general terms, so the question of allocating natural resources and environmental quality still struggles to find its place. The economics of the environment and natural resources, which concerns itself with pollution problems and with the optimum exploitation of resources, reasons within a framework that does not easily allow environmental inequality to be considered in its own right. However, it is all too often the case that the challenges of justice invade environmental debates, and economists are increasingly aware of that situation. For its part, ecological economics takes a particular interest in social justice in the context of the ecological limits of development. Several works on the topic question socio-economic disparities in the relationship with the environment. Indeed, the question of environmental justice and of socio-environmental conflicts has an important place therein. In this article, we offer a critical, non-exhaustive overview of economics' contributions to the study of environmental inequalities.

La social-écologie : une perspective théorique et empirique

Social ecology: a theoretical and empirical perspective

Éloi Laurent

https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-125.htm

RÉSUMÉ

Cet article se propose, dans un premier temps, de présenter de manière synthétique le cadre théorique et analytique de l'approche social-écologique, qui vise à lier question sociale et enjeux écologiques, en la resituant dans la problématique plus large du développement soutenable. La relation social-écologique est à double sens : d'un côté les inégalités sociales, dont la montée ces dernières décennies est attestée par de nombreuses études, nourrissent les dégradations environnementales et les crises écologiques contemporaines *via* un certain nombre de canaux de transmission que l'article identifie ; en retour, ces mêmes crises écologiques aggravent les inégalités sociales qui les ont en partie fait naître en engendrant de nouvelles inégalités, que l'on peut qualifier d'environnementales, et dont on propose ici une typologie.

Cet enjeu des inégalités environnementales est, dans la seconde partie de l'article, choisi pour illustrer la pertinence et l'utilité de l'approche social-écologique pour la France. On identifie quatre facettes des inégalités environnementales françaises : les pollutions de l'air, les pollutions du milieu, l'inégalité d'accès aux ressources naturelles (eau, alimentation, énergie) et enfin l'inégalité dans l'exposition aux risques naturels. Cette seconde partie se clôt par un passage en revue des limites de cet agenda de recherche et des obstacles qui peuvent s'opposer à sa traduction en termes de politique publique.

ABSTRACT

This article intends to start off with a synopsis of the theoretical and analytical approach of the socio-ecological approach, which aims at linking the social question and ecological challenges, by setting it within the wider issue of sustainable development. The social-ecological relationship is a dual one : on the one hand, there is social inequality, the increase in which over the last few decades is attested by several studies, and which feeds contemporary environmental deterioration and ecological crises through a certain number of transmission channels identified by the article ; in return, those same ecological crises worsen the social inequality that is partially responsible for their emergence by giving rise to fresh inequality that can be described as environmental, and of which a typology is offered here.

The second part of the article chooses the challenge of environmental inequality to illustrate the relevance and usefulness of the socio-ecological approach for France. Four facets of French environmental inequality are identified : air pollution, habitat pollution, unequal access to natural resources (water, food, energy), and, finally, unequal exposure to natural risks. The second part ends with a review of the limitations of that research agenda, and of the obstacles that can stand in the way of its application in terms of public policy.

La figure de consommateur écoresponsable du bénéficiaire du droit à l'eau : l'impératif écologique confronté aux droits humains fondamentaux en France 1

The beneficiary of the right to water as an eco-responsible consumer: the ecological imperative set against fundamental human rights in France

Marie Tsanga Tabi

https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-145.htm

RÉSUMÉ

Dans la « théorie de l'action » du droit à l'eau mise en oeuvre dans les pays du Nord, le statut du bénéficiaire du droit à l'eau trouve une déclinaison opérationnelle dans la figure du « consommateur écoresponsable » qui lui est appliquée *de facto* pour maintenir son accès au service. Le décryptage de cette représentation du pauvre, qui mêle préoccupations écologiques et inégalités sociales à la lumière de l'approche par les capacités d'Amartya Sen, est intéressant. Il nous permet de réinterroger la légitimité des relations établies entre l'impératif écologique sous-jacent à l'approvisionnement en eau et les inégalités sociales qui interviennent dans l'accès à ce service public essentiel.

ABSTRACT

In the "theory of action" relating to the right to water, as implemented in the countries of the North, the status of beneficiary of the right to water takes operational form as the "eco-consumer" which is applied to it on a *de facto* basis to maintain the beneficiary's access to the service. It is of interest to decrypt that representation of a poor person, a representation that blends ecological concerns and social inequality, in light of the abilities-based approach taken by A. Sen. It enables us to question afresh the legitimacy of relationships established between the ecological imperative that underlies the supply of water and social inequality that intervenes in access to that essential public service.

De l'usage du chlordécone en Martinique et en Guadeloupe : l'égalité en question

The use of chlordecone in Martinique and Guadeloupe: equality in question

Malcom Ferdinand

https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-163.htm

RÉSUMÉ

Le début du XXème siècle dans les départements d'outre-mer de Martinique et de Guadeloupe fut marqué par la (re)découverte d'une pollution des écosystèmes par une molécule organochlorée : le chlordécone. Son utilisation comme pesticide dans les bananeraies de ces îles entre 1972 et 1993 a engendré une contamination durable, généralisée et délétère pour la santé publique. Tout en rappelant les enjeux environnementaux, sanitaires et économiques de cette pollution, cet article entend montrer que cette affaire comporte *aussi* des enjeux politiques spécifiques à l'histoire de ces sociétés postcoloniales et post esclavagistes. En restituant les divers points conflictuels par lesquels des services de l'État sont mis en cause, nous décrivons la manière dont cette pollution devient le support de critiques de formes de discrimination des populations antillaises, soulevant la question de l'égalité des ultramarins devant la loi Française. Nous avançons alors l'argument que la discussion de ces enjeux politiques, notamment à travers certaines scènes, permet d'inscrire cette pollution dans l'horizon de construction d'un monde commun, si difficile après la colonisation.

ABSTRACT

In the overseas *départements* of Martinique and Guadeloupe, the start of the 21st century was marked by the (re) discovery of eco-system pollution by an organo-chlorate molecule : chlordecone. Its use as a pesticide in those islands'banana plantations from 1972 to 1993 led to contamination that was long-lasting, generalized, and deleterious to public health. The article re-states the environmental, sanitary, and economic challenges of that pollution, and sets out to show that the affair also includes political challenges that are specific to the history of those post-colonial, post-slavery societies. By re-stating the various points of conflict that call into question the services of the State, we describe how that pollution offers support to critics of forms of discrimination against the populations of the French West Indies, raising the question of the equality of overseas French citizens before French law. We then put forward the argument that discussing those political challenges, in particular by using certain scenarios, allows that pollution to be placed in the context of building a common world, a task that has proved so difficult after colonization.

[POINT DE VUE]

La fracturation hydraulique aux États-Unis

Fracking in the United States

Renee Cho

https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-185.htm

RÉSUMÉ

Ces dix dernières années, les progrès techniques ont transformé l'extraction du gaz naturel contenu dans les roches de schiste en une activité rentable, conduisant à un essor de l'exploitation de cette source d'énergie aux États-Unis. La fracturation hydraulique, technique controversée utilisée pour extraire le gaz naturel, offre de multiples avantages : elle permet d'accéder à une source d'énergie relativement bon marché, renforce la sécurité énergétique, favorise la création d'emplois, augmente les recettes fiscales et réduit la dépendance à l'égard du combustible polluant qu'est le charbon. Toutefois, elle peut aussi accroître les émissions de gaz à effet de serre, aggraver la pollution atmosphérique et avoir des retombées négatives sur la santé, nécessiter l'utilisation d'énormes quantités d'eau et provoquer des séismes. Si la population de certaines régions est favorable à la fracturation en raison de ses retombées économiques positives, d'autres populations tentent de la faire interdire purement et simplement. Le présent article dresse un bilan des avantages et des risques de cette technique aux États-Unis.

ABSTRACT

Over the last decade, advances in technology have made it profitable to extract natural gas from shale, leading to a boom in shale gas development in the United States. Hydraulic fracturing, or fracking, the controversial method for extracting natural gas, offers numerous benefits : relatively cheap energy, enhanced energy security, job creation, tax revenues and decreased dependence on dirty coal. Fracking, however, can also increase greenhouse gas emissions, pollute the air and result in health effects, consume huge quantities of water, and cause earthquakes. While some areas welcome fracking for the economic benefits it brings, other communities are attempting to ban fracking altogether. This article examines the benefits and risks of fracking in the U.S.

[POINT DE VUE] **Le climat est un facteur d'injustice sociale**
Nicolas Hulot
https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-199.htm

[POINT DE VUE] **Pour une prospérité sans croissance**
Joan Martínez Alier
https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-209.htm

[POINT DE VUE] **La recherche est très en retard sur l'actualité internationale environnementale**
Fabrice Flipo
https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-213.htm

[POINT DE VUE] **La question environnementale est une question sociale**
Franck von Lennep
https://www.cairn.info/revue-francaise-des-affaires-sociales-2015-1-page-221.htm

Éditorial du numéro 79

de Responsabilité et environnement

« L'environnement, avec ou contre les inégalités sociales ? »

Par **Dominique DRON**
Conseil général de l'environnement

et **André-Jean-GUÉRIN**
Conseil économique, social et environnemental

Les relations entre inégalités sociales et environnementales peuvent s'examiner au moins de deux points de vue.

D'une part, la consommation des ressources environnementales, avec son cortège de pollutions et d'artificialisations, est souvent présentée comme la rançon de l'enrichissement d'une société. Mais, en fait, il y a souvent association entre les difficultés sociales d'une population et la non-qualité environnementale de ses conditions de vie, avec d'éventuelles conséquences sanitaires ; ce thème est connu depuis plusieurs années, au moins depuis la publication commune des associations d'environnement et de développement pour le Sommet de la Terre tenu à Johannesburg en 2012, dix ans après le premier sommet de la Terre organisé par les Nations-Unies à Rio de Janeiro. Ainsi, la dégradation d'une ressource environnementale peut aboutir à une dégradation économique et sociale : l'exemple somalien présenté par Jean-Michel Valantin est à cet égard éloquent. Pour leur part, André-Jean Guérin, Pierrette Crosemarie et Éloi Laurent montrent de quelle manière la conception du binôme écologie-société a évolué au cours du temps. Cependant, les systèmes d'information adaptés manquent souvent ; Virginie Marchal et Julien Caudeville expliquent comment sont conçus et utilisés les indicateurs actuels. En outre, la gestion des biens communs environnementaux a été souvent abordée en adoptant une vision trop limitée des possibilités de coordination des groupes humains, comme le montrent les travaux d'Elinor Ostrom, alors que nous en avons aujourd'hui grand besoin pour repenser la gestion de ces biens.

D'autre part, l'environnement est, en général, présenté comme source de conflits inter-acteurs. Mais son amélioration peut aussi aller de pair avec l'émergence de nouveau liens sociaux et un renouveau économique. L'analyse du secteur agricole en fournit d'excellents exemples, en France et dans le reste du monde. Cela éclaire l'histoire et les perspectives des inégalités sociales et environnementales et de l'alimentation mondiale du fait des politiques publiques et du fonctionnement économique : c'est l'objet du dossier présenté par Henri Rouillé d'Orfeuil, Guillaume Benoît et Bernard Roux. Le fonctionnement urbain et celui de l'agro-alimentaire mondial pourraient tous les deux en dépendre : l'article de Fayçal Kefi et Martine Padilla suggère ainsi des relations entre modes de production et qualité nutritionnelle des aliments.

Mais tout n’est pas dans la technique ! Un territoire peut susciter des représentations mentales très différentes des mêmes paysages (Guillaume Faburel et Philippe Deboudt), et un enjeu aussi scientifiquement fouillé que la dérive climatique peut imposer une prospective et des considérations sociales profondes, à la fois dans sa négociation (Catherine Larrère) et dans sa gestion (Vincent Viguié). La préservation de l’environnement devient ainsi de plus en plus un moteur de fierté sociale, comme le décrivent Chantal Derkenne et Nadia Boeglin. Elle est enfin devenue un enjeu financier, avec, selon les cas, des résultats très contrastés au regard de la soutenabilité (Dominique Dron). Cette omniprésence dans la société serait-elle le signe de son caractère désormais incontournable ?

Sommaire et résumés du dossier du numéro 79

de Responsabilité et environnement

« L'environnement, avec ou contre les inégalités sociales ? »

Éditorial par Dominique DRON et André-Jean GUERIN

1 – Quelles associations et quelles dynamiques entre inégalités environnementales et sociales ?

a. Histoire et constats

Progrès social-écologique et État social-écologique
Éloi LAURENT, Économiste à l'OFCE, professeur à Sciences Po et Stanford University

L'idée de justice environnementale est née aux États-Unis d'Amérique dans les années 1970, dans un contexte d'activisme civique et de lutte pour l'égalité raciale. Elle a mis plusieurs décennies pour commencer à être discutée sur le vieux continent plus imprégné par une tradition des droits sociaux. Aussi, la question à laquelle cet article s'attachera à répondre est : « Quelle forme concrète pourrait prendre un État-providence qui viserait non plus seulement le progrès social, mais aussi le progrès social-écologique ? ».
À partir du moment où l'on constate une intrication de plus en plus étroite entre enjeux sociaux et défis environnementaux, l'État devient légitime à assumer une fonction d'allocation, de redistribution et de stabilisation dans le but de couvrir les divers risques sociaux-écologiques.

« Chasse la nature à coups de fourche : elle reviendra toujours en courant ! »
André-Jean GUÉRIN, Ingénieur général honoraire des Ponts, des Eaux et des Forêts

La préoccupation environnementale est récente. Pour preuve, son expression politique et institutionnelle n'a pris forme que depuis quelques décennies seulement. Et pourtant, l'histoire de la modernité industrielle laisse entrevoir des relations tumultueuses oubliées. Tandis que dans le même temps se précisait l'émergence de l'État social au cours du XXe siècle. En France, comme plus largement en Europe, les objectifs environnementaux et sociaux ne se conjuguent pas de façon identique avec les objectifs de croissance économique. La possibilité même d'un développement durable reste encore une interrogation ? Cette difficulté nécessite de profondes transformations de nos sociétés. Le philosophe-sociologue, Edgar Morin, en appelle à une métamorphose.

Le nexus inégalités sociales-inégalités environnementales : bilan et perspectives

Virginie MARCHAL, OCDE

Les dernières décennies ont connu une croissance économique sans précédent. Si cette croissance a favorisé l'élévation moyenne du niveau de vie, les inégalités sociales au sein des pays n'ont jamais été aussi importantes depuis l'après-guerre. Les groupes sociaux vulnérables sont souvent affectés de manière disproportionnée par les dégradations environnementales et sont, le plus souvent, mal préparés pour y faire face, ce qui les entraîne parfois vers plus de pauvreté. En dépit d'efforts ininterrompus déployés depuis plusieurs dizaines d'années en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité de la gestion de l'environnement, le niveau des ressources naturelles continue de se détériorer dans de nombreuses régions du monde. Si certaines évolutions mondiales (l'amélioration des accès à l'eau potable, par exemple) sont des signes encourageants d'une réelle amélioration, d'autres (comme la pollution de l'air en milieu urbain et le défaut d'accès à l'assainissement de base, l'exposition au changement climatique et la dégradation des écosystèmes) représentent un risque grave pour la santé humaine et pour la capacité de développement des populations exposées des pays les plus pauvres et des populations les plus vulnérables.

Exemples de dispositifs d'évaluation des inégalités environnementales de santé
Méthodologie et premiers résultats de la plateforme française PLAINE

Julien CAUDEVILLE, INERIS

Cet article se propose d'explorer la thématique des inégalités environnementales et sociales de santé à travers la description d'expériences internationales en matière de dispositifs d'évaluation. L'article décrit le contexte de l'émergence de la thématique et de sa prise en compte dans les politiques au niveau national. Des exemples de données existantes pour caractériser les inégalités environnementales et des verrous liés à leur utilisation sont discutés et illustrés à travers la présentation de réalisations françaises dans ce domaine.

b. Dynamique du tandem société/environnement

Inégalités environnementales et sociales : identifier les urgences, créer des dynamiques
L'avis rendu par le Conseil économique, social et environnemental (CESE)

Pierrette CROSEMARIE, Conseillère au CESE

Le 14 janvier 2015, le CESE a adopté un avis intitulé « Inégalités environnementales et sociales : identifier les urgences, créer des dynamiques ».
Tous les pays et les populations ne sont pas à égalité face aux changements climatiques, à l'accès à l'énergie et à l'eau potable, aux pollutions et à la destruction des écosystèmes. Nous avons, par nos activités et nos comportements, profondément transformé notre environnement au cours des derniers siècles. L'avis du CESE focalise ses préconisations sur la dimension nationale de ce problème. Nous devons mieux prendre en compte les tensions sur les ressources, les pollutions liées à nos modes de production et de consommation, la perte de biodiversité et le creusement des inégalités économiques et sociales. La lutte contre les inégalités sociales va de pair avec un développement moins destructeur de l'environnement, et partant, avec la réduction des inégalités environnementales.

Des individus rationnels sont-ils désespérément piégés dans des dilemmes sociaux ? L'analyse d'Elinor OSTROM

Elinor OSTROM, Économiste et politologue américaine, Prix Nobel d'Économie en 2009, et **Éloi LAURENT**, Économiste à l'OFCE, professeur à Sciences Po Paris et à *Stanford University*

Entre, d'une part, les marchandises purement privées et les biens publics et, d'autre part, le marché sensé répartir les premières de façon optimale et l'État qui crée et gère les seconds, n'y aurait-il pas d'autres catégories de biens et d'acteurs ? Depuis le célèbre article de Garett Hardin,*The Tragedy of The Commons*, paru dans la revue *Science* en 1968, la question semblait réglée.

L'économiste, politologue et Prix Nobel américaine Elinor Ostrom, avec une grande opiniâtreté, a apporté une attention pointilleuse à la façon dont des communautés diverses assurent la gestion et l'exploitation dans le long terme de milieux naturels plus ou moins artificialisés de façon plus efficace que ne le font le marché ou l'État. Avec l'aide de nombreux autres chercheurs, elle a renouvelé les travaux sur les *biens communs* par son étude de la gouvernance polycentrique des ressources naturelles.

Les pirates somaliens et nous : histoire d'une adaptation sociale à des inégalités environnementales imposées

Jean-Michel VALANTIN, Docteur en études stratégiques

L'émergence de la piraterie somalienne révèle la façon dont les inégalités sociales et les transformations environnementales font naître des situations sociales et politiques nouvelles, dans lesquelles la violence armée peut être une forme efficace d'adaptation.

L'environnement : pour le meilleur ou pour le pire ?

Dominique DRON, Ingénieure générale des Mines (CGE)

Disposer de ressources naturelles abondantes est en principe une bénédiction pour les humains, car toute société, qu'elle en soit consciente ou non, en a besoin pour vivre. De nombreuses civilisations ont organisé l'accès à ces richesses - l'eau, la terre, le gibier, le poisson… - ou leur répartition d'une façon plus ou moins égalitaire ou inégalitaire, en recourant à des procédures bien plus variées que l'alternative moderne entre la propriété publique et la propriété privée. Néanmoins, la présence de gisements fossiles ou minéraux a souvent provoqué des conflits d'appropriation meurtriers, sous-tendus par des logiques d'accaparement, plutôt que de partage (comme dans de nombreux pays disposant de telles ressources). En sera-t-il de même pour les processus vivants, dont la raréfaction désormais manifeste alimenterait ainsi non plus une relative équité locale en matière d'accès (correspondant à leur répartition sur le globe), mais au contraire de nouvelles inégalités sociales à grande échelle ?

2 – La qualité environnementale, source de creusement ou de rattrapage des inégalités ?

a. En matière d'agriculture et d'alimentation

Pour des agricultures productives et à hautes valeurs sociale et environnementale
Henri ROUILLÉ d'ORFEUIL, Académie d'Agriculture de France, chargé de mission pour l'Année internationale de l'agriculture familiale (AAIF) de la FAO

2014, année de l'agriculture familiale, a été l'occasion de réfléchir à la capacité des exploitations familiales à répondre aux grands défis que les agricultures ont à relever : nourrir convenablement l'humanité, gérer durablement la plus grande part des ressources naturelles et rémunérer décemment près de 40 % du travail mondial. Les exploitations familiales sont bien placées, mieux sans doute que les entreprises qui s'aventurent dans la production agricole. Mais la grande pauvreté paysanne empêche ce potentiel de s'exprimer. Cette situation est très dommageable pour les ressources naturelles et, surtout, elle est la cause principale des hémorragies paysannes qui arrivent sur un marché du travail déjà incapable de proposer aux exclus d'aujourd'hui une réinsertion décente dans l'économie. La bonne nouvelle c'est que la transition agro-écologique nécessite un surcroît de main d'œuvre de qualité, mais encore faut-il que la rémunération du travail agricole soit décente pour que les producteurs puissent et veuillent porter des agricultures dynamiques.

Cinquante années de politique agraire et d'aménagement du territoire dans l'île de la Réunion
Guillaume BENOÎT, Conseil général de l'Alimentation, de l'Agriculture et des Espaces Ruraux (CGAAER)

La Réunion, comme bien d'autres îles, est un laboratoire de développement, durable ou non. Une rare intelligence collective lui a permis de mener avec succès une politique agraire et de rééquilibrage urbain/rural : elle pourrait ainsi montrer la voie à bien d'autres territoires où, faute de réponses appropriées, les problèmes de mal développement rural et de « littoralisation » viennent menacer à la fois l'environnement local et global, l'économie productive, la cohésion et la stabilité. Cependant, plusieurs évolutions ne laissent pas d'inquiéter. Mais face à celles-ci, de nouvelles mobilisations se font jour.

Des solutions rurales pour le XXIe siècle : les politiques publiques en faveur de l'agriculture familiale au Brésil
Bernard ROUX, Académie d'Agriculture

Dans la période actuelle, l'agrobusiness élargit de plus en plus et partout son emprise sur les campagnes. Cependant, certains pays, prennent en considération les nombreux paysans malmenés par l'économie de marché, en instaurant des politiques spécifiques en faveur de l'agriculture familiale. Ces politiques prennent des formes diverses : attribution de terres, octroi de crédits bonifiés, adoption de mesures facilitant la commercialisation des produits, allocation de moyens à la vulgarisation technique. C'est le cas du Brésil, grand pays agricole, où des politiques de ce type ont été instaurées au milieu des années 1990 sous la pression des organisations représentant les paysans sans terre, puis amplifiées sous les mandats successifs du président Lula. Outre des distributions de terre qu'il serait abusif de présenter comme une réforme agraire, elles contiennent des mesures variées conduisant à une meilleure intégration économique et sociale de la paysannerie et orientent les systèmes de production vers plus de durabilité.

La biodiversité naturelle et agricole garantit-elle la sécurité alimentaire des populations ?

Fayçal KEFI, ingénieur diplômé en industries alimentaires de l'École Supérieure des Industries Alimentaires de Tunis (ESIAT), et **Martine PADILLA,** Professeure associée au Centre International de Hautes Études Agronomiques Méditerranéennes (CIHEAM)

La diversité alimentaire est la clé de la sécurité nutritionnelle, notamment pour résoudre le problème de la faim cachée (c'est-à-dire la carence en micronutriments en dépit de l'absorption d'aliments en quantité suffisante). Or, les pratiques agricoles et d'élevage ainsi que la sélection variétale modifient le contenu nutritionnel des aliments. Une très grande variabilité dans la composition en nutriments pour un même type d'aliment peut donc expliquer la faim cachée dans les cas de consommation régulière d'aliments peu denses nutritionnellement. L'étude de cinq produits (poisson, blé, riz, lait et pommes de terre) visant à mesurer la contribution en micronutriments de chacune des espèces considérées par rapport aux apports nutritionnels conseillés, montre que si le blé affiche une relative homogénéité, la différence entre les espèces est significative pour les autres produits : la contribution aux ANC varie ainsi de 17 % pour les vitamines et de 7 % pour les minéraux. La diversité dans l'assiette est donc nécessaire, mais elle n'est pas suffisante ; il faut aussi jouer la carte de la diversité génétique des espèces agricoles et animales. Par ailleurs, consommer des produits Bio plutôt que des produits conventionnels conférerait un avantage certain en ce qui concerne les vitamines et les minéraux, les oméga-3 et les fibres.

b. En matière climatique

Les impacts socioéconomiques des dérèglements et des politiques climatiques

Vincent VIGUIÉ, CIRED

Les enjeux climatiques fournissent une très bonne illustration des tensions entre la lutte contre les inégalités sociales et les luttes contre les inégalités environnementales. Pourtant, quand on y regarde de plus près, le schéma est plus compliqué que cela. Tout d'abord, tout dépend de l'échelle des temps sur laquelle on se situe. À long terme, en effet, les impacts que l'on cherche à éviter à court terme n'en seraient pas moins créateurs d'inégalités, et l'inaction n'en est donc pas plus justifiable. De plus, à court terme, de nombreux mécanismes de compensation et d'ajustement peuvent être mis en place et, de manière générale, une progressivité dans la mise en place de mesures au fil du temps est le meilleur levier pour atténuer ce conflit.

Inégalités environnementales et justice climatique

Catherine LARRÈRE, Université Paris 1-Panthéon-Sorbonne

Le changement climatique est un phénomène global qui affecte tous les êtres humains, sans exception, plaçant ainsi l'humanité tout entière face à un destin commun. Aussi les États sont-ils invités, pour y faire face, à surmonter leurs égoïsmes et leurs antagonismes. Mais comment y arriver quand ce changement, s'il atteint tous les êtres humains, le fait de très façon inégale, et quand les différents pays qui y sont confrontés ne disposent pas des mêmes capacités financières pour faire face aux dépenses qu'il génère ? De même, comment y arriver quand l'ancienneté et la complexité de la situation tout comme l'ampleur

des répercussions des émissions de gaz à effet de serre sur le plan spatial et temporel rendent extrêmement délicate l'identification des responsabilités? Entre les pays du Nord qui rejettent toute responsabilité passée dans les phénomènes qui sont aujourd'hui à l'œuvre, et les pays du Sud qui estiment être plus en droit d'exiger des réparations que de subir de de nouvelles contraintes, le chemin de la justice est difficile à trouver. Pourtant, il n'est pas là seulement question de légitimité, il est aussi question d'efficacité : les pays ne ratifieront pas un accord qu'ils jugent injuste. Cet article examine les diverses formes d'inégalités qui existent face au changement climatique, les problèmes de justice que soulèvent ces inégalités, et la façon dont on pourrait les résoudre.

c. En milieux urbains

Les visages contrastés des inégalités socio-environnementales
Les questions adressées aux politiques de régulation en milieu urbain

Guillaume FABUREL, Professeur, Université Lyon 2, UMR Triangle (CNRS, École Normale Supérieure, Université Lyon 2, Université de Saint-Etienne, IEP Lyon), LabEx *Intelligences des Mondes Urbains*

Inégalités et ségrégations environnementales seraient particulièrement concentrées en ville. Toutefois, la seule lecture par les disparités sociales en matière d'exposition environnementale (à ce jour majoritaire sur le thème des injustices environnementales) ne permet pas de renseigner les mécanismes en cause et les dynamiques urbaines impliquant directement le vécu des citadins. Pour éclairer certains paradoxes, la question des modalités d'observation et des enjeux observés est dès lors posée. Mais, plus encore, les conceptions de l'environnement et de la justice développées à ce jour dans les politiques d'urbanisme et d'aménagement urbain sont à questionner consubstantiellement.

L'aménagement du territoire littoral à l'épreuve des inégalités environnementales

Philippe DEBOUDT, Université de Lille Sciences et Technologies - Laboratoire Territoires, Villes, Environnement & Société (TVES) EA 4477 - UFR de Géographie et Aménagement

Du point de vue de la recherche, les travaux s'intéressant aux inégalités environnementales contribuent à rapprocher entre elles les préoccupations sociales et écologiques, qui généralement s'ignorent mutuellement. Pour le géographe, il s'agit de réinterroger le concept de milieu, dans le sens d'écoumène, ou de mobiliser une approche mésologique. La réflexion est centrée sur les modalités de construction de la relation nature-populations vue comme un trajet perpétuel, à la fois pratique et idéologique ou théorique. Cette approche implique de replacer l'environnement dans l'histoire de chaque territoire. Il s'agit notamment d'appréhender le rapport des individus à leur environnement à travers l'expérience qu'ils en ont, là où ils vivent. Ce rapport ne se limite pas à la proximité géographique aux lieux. D'autres facteurs peuvent peser sur le vécu environnemental des individus : la mobilité résidentielle, l'attachement à un lieu, l'insertion dans des réseaux environnementaux, le traitement local des questions environnementales…

Environnement et lien social

Chantal DERKENNE et **Nadia BOEGLIN,** ADEME

Les pratiques vertueuses des ménages sur le plan environnemental, comme se déplacer à vélo, se prêter des appareils ou encore pratiquer le covoiturage, sont mises en exergue par les pouvoirs publics depuis une dizaine d'années. Certaines d'entre elles sont corrélées à l'émergence ou à la consolidation de liens sociaux allant, selon le contexte, à de simples liens marchands jusqu'à des liens sociaux « resserrés » de type communautaire. L'enjeu de la préservation de l'environnement passe donc aussi par l'émergence de nouvelles configurations sociales. En renouvelant la culture du vivre ensemble prônée par certains, celles-ci sont à la fois une opportunité à travers la création de nouvelles solidarités et un défi à relever par des pouvoirs publics qui sont aussi garants de la cohésion sociale.